

Commune: LE GUA
Départ. : ISERE
Canton : PONT-DE-
CLAIX

Envoyé en préfecture le 04/06/2025

Reçu en préfecture le 04/06/2025

Publié le

ID : 038-213801871-20250603-DEL_589_2025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 2 juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LE GUA s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. FARLEY Simon, Maire.

Date de la convocation : le 26 mai 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 19

Quorum : 10

Nombre de conseillers municipaux votants (présents ou représentés) : 16

Présents : (14)

M. FARLEY Simon, Maire, Mme GLÉNAT Anne, 1^{ère} adjointe, M. PICHON Cyrille, 2^{ème} adjoint, Mme ARDOIN Florence, 3^{ème} adjointe, M. CARTIER Stéphane, 4^{ème} adjoint, Mme FERRARA Sandrine, 5^{ème} adjointe, Mme BRULEY Audrey, Mme REVOL Estelle, M. GANDAIS Cédric, Mme DZAMOÜZAKIS Michèle, M. NIGRA Daniel, M. DUSSSERT-ROSSET Tristan, Mme LELONG Isabelle, M. SOUCHON Rémy.

Procurations pour l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour : (2)

Mme VEDELAGO Chrystelle a donné pouvoir à Mme GLÉNAT Anne.

M. LEQUIN-SOUCHON Laurent a donné pouvoir à M. M. SOUCHON Rémy.

Absents : (3)

Mme BENELLE Annie, M. REBIFFÉ Guillaume, M. SCUDELER Aurélien.

Secrétaire de séance : Mme Sandrine FERRARA

DÉLIBÉRATION N° 589-2025 - TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

M. Le Maire donne la parole à Mme Sandrine FERRARA, 5^{ème} adjointe, qui rappelle au Conseil Municipal que les tarifs de la restauration scolaire et des accueils périscolaires du matin et du soir sont calculés en fonction du quotient familial C.A.F., défini sur six tranches et qu'ils ont été votés lors du conseil municipal du 17 juin 2024 pour l'année scolaire 2024/2025 (tarifs applicables du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025).

Les précédents tarifs étant applicables jusqu'au 4 juillet 2025, date de la fin de l'année scolaire 2024/2025, Mme Sandrine FERRARA propose une revalorisation de ces tarifs pour la nouvelle année scolaire 2025/2026, applicables du 1^{er} septembre 2025 au 3 juillet 2026.

En effet, la commission finances réunie le 12 mai 2025 souhaite appliquer une augmentation de 1% des tarifs afin de suivre la moyenne de l'inflation sur l'année.

Pour rappel concernant la restauration scolaire, une présentation sous forme de tableau doit être faite, sur préconisation de la CAF Familiales pour isoler le temps du repas de celui de la pause que la CAF puisse délivrer des attestations aux parents qui en font la demande.

Le pourcentage retenu est de 60% pour le temps du repas (incluant le prix du repas payé par les familles) et 40 % pour le temps périscolaire.

I) RESTAURATION SCOLAIRE

Restauration scolaire (repas classique ou alternatif)				
QUOTIENT FAMILIAL	2024/2025	2025/2026	Part « repas »	Part « accueil méridien »
QF 1 = de 0 € à 600 €	4,59	4,64	2,78	1,86
QF 2 = de 601 € à 1000 €	5,77	5,82	3,49	2,33
QF 3 = de 1001 € à 1200 €	6,13	6,20	3,72	2,48
QF 4 = de 1201 € à 1500 €	6,19	6,25	3,75	2,50
QF 5 = de 1501 € à 1800 €	6,24	6,30	3,78	2,52
QF 6 = de 1801 € à au-delà	6,36	6,42	3,85	2,57
Famille extérieure-1er enfant	6,48	6,54	3,92	2,62
Famille extérieure-2 ^{ème} enfant	6,37	6,44	3,86	2,58
Famille extérieure-3 ^{ème} enfant	6,30	6,36	3,82	2,54
PAI - Enfants fournissant leur repas	1,78	1,80	1,08	0,72
Prestation non réservée mais enfant pris en charge	6,48	6,54	3,92	2,62

II) ACCUEIL PERISCOLAIRE

Accueil périscolaire du matin		
QUOTIENT FAMILIAL	2024/2025	2025/2026
QF 1 = de 0 € à 600 €	0,81	0,82
QF 2 = de 601 € à 1000 €	1,72	1,73
QF 3 = de 1001 € à 1200 €	2,11	2,13
QF 4 = de 1201 € à 1500 €	2,16	2,18
QF 5 = de 1501 € à 1800 €	2,30	2,32
QF 6 = de 1801 € à au-delà	2,41	2,43
Famille extérieure -1er enfant	2,60	2,63
Famille extérieure -2 ^{ème} enfant	2,56	2,59
Famille extérieure -3 ^{ème} enfant	2,53	2,55
Prestation non réservée mais enfant pris en charge	2,60	2,63

QUOTIENT FAMILIAL	2024/2025 - créneau de 16h30/35 à 17h15	2024/2025 - créneau 16h30/35 à 18h30	2025/2026 - créneau de 16h30/35 à 17h20	2025/2026 - créneau 16h30/35 à 18h30
QF 1 = de 0 € à 600 €	0,61	1,62	0,61	1,64
QF 2 = de 601 € à 1000 €	1,29	3,19	1,30	3,22
QF 3 = de 1001 € à 1200 €	1,58	3,80	1,60	3,84
QF 4 = de 1201 € à 1500 €	1,62	3,86	1,64	3,89
QF 5 = de 1501 € à 1800 €	1,73	3,93	1,74	3,97
QF 6 = de 1801 € à au-delà	1,81	4,04	1,82	4,08
Famille extérieure -1er enfant	1,95	4,16	1,97	4,20
Famille extérieure -2 ^{ème} enfant	1,92	4,08	1,94	4,12
Famille extérieure -3 ^{ème} enfant	1,90	4,05	1,91	4,09
Prestation non réservée mais enfant pris en charge	1,95	4,16	1,97	4,20

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, par 16 voix pour :

Valide les tarifs ci-dessus de la restauration scolaire et des accueils périscolaires applicables à compter du 1^{er} septembre 2025 pour l'année scolaire 2025/2026.

*Certifie le caractère exécutoire de l'acte
compte tenu de son dépôt en Préfecture
et de sa publication le :*

Signature du secrétaire de séance

*Extrait certifié conforme
Le Gua, le 03 juin 2025
Simon FARLEY
Maire de LE GUA*

